

L'air dans les écoles est-il sans risque COVID ?

Rémy Meury (CS-POP)

Le 2 octobre 2019, une majorité claire du Parlement refusait la motion 1258 demandant de « garantir une bonne qualité de l'air dans les locaux cantonaux, à commencer par les classes d'écoles ». Toutes et tous les intervenant·es considéraient le fond de la demande comme totalement justifié, mais la demande de la motion, établir un catalogue de mesures permettant d'améliorer l'air respiré dans les locaux visés, était majoritairement considérée comme exagérée. La responsabilité des utilisateur·trices, sensibilisé·es à aérer régulièrement les salles occupées, semblait suffisante.

La situation particulière que nous vivons avec la crise COVID change quelque peu la donne et il paraît aujourd'hui fondamental que ce travail d'aération soit réalisé de manière très régulière dans les écoles et que les enseignant·es soient alerté·es lorsque le risque de transmission aérosol est devenu important.

C'est ainsi que la task force souhaite que des capteurs CO₂ soient installés dans les salles de classe afin de réduire les risques de transmission de la COVID-19. La task force scientifique de la Confédération préconise, dans un rapport publié le 20 avril 2021, l'achat de tels outils, sous-utilisés actuellement, alors qu'ils sont simples d'utilisation, peu coûteux et efficaces pour alerter les enseignant·es sur un risque réel de transmission du virus par les aérosols.

Les prix de ces capteurs oscillent entre 100 et 200 francs. On peut donc parler d'une solution bon marché. Pour une école comme l'école primaire de Delémont, la plus grande du canton, c'est un investissement de l'ordre de 10'000 francs qui devrait être consenti. Cette précaution, en cas d'aggravation de la pandémie, constituerait un atout non négligeable pour garder les écoles ouvertes, ce qui est un objectif fondamental à atteindre. Au demeurant, même hors crise épidémique, de tels capteurs ont une utilité évidente en matière de santé publique.

D'où nos questions au Gouvernement jurassien :

- 1. Y a-t-il beaucoup d'écoles jurassiennes qui ne sont pas dotées de tels capteurs pour vérifier la qualité de l'air ?**
- 2. Pour les écoles non dotées en suffisance de tels outils, l'État est-il disposé à en assumer l'acquisition pour les mettre à disposition des cercles scolaires qui en auraient besoin ?**
- 3. Plus globalement, considère-t-il comme nous qu'il est essentiel de tout mettre en œuvre pour maintenir les écoles ouvertes ?**

Rémy Meury (CS-POP)

Co-signataires

- Christophe Schaffter (CS-POP)
- Christelle Baconat (Verts)
- Raphaël Breuleux (Verts)
- Audrey Voutat (Verts)

- Ivan Godat (Verts)
- Magali Rohner (Verts)
- Tania Schindelholz (CS-POP)
- Roberto Segalla (Verts)
- Baptiste Laville (Verts)
- Philippe Bassin (Verts)
- Pauline Godat (Verts)
- Hanno Schmid (Verts)
- Céline Robert-Charrue Linder (Verts)

Intervention déposée officiellement le 28 avril 2021

Documents annexés

- I962.pdf



L'air dans les écoles est-il sans risque COVID ?

Le 2 octobre 2019, une majorité claire du Parlement refusait la motion 1258 demandant de « garantir une bonne qualité de l'air dans les locaux cantonaux, à commencer par les classes d'écoles ». Toutes et tous les intervenant-es considéraient le fond de la demande comme totalement justifié, mais la demande de la motion, établir un catalogue de mesures permettant d'améliorer l'air respiré dans les locaux visés, était majoritairement considérée comme exagérée. La responsabilité des utilisateur-trices, sensibilisé-es à aérer régulièrement les salles occupées, semblait suffisante.

La situation particulière que nous vivons avec la crise COVID change quelque peu la donne et il paraît aujourd'hui fondamental que ce travail d'aération soit réalisé de manière très régulière dans les écoles et que les enseignant-es soient alerté-es lorsque le risque de transmission aérosol est devenu important.

C'est ainsi que la task force souhaite que des capteurs CO₂ soient installés dans les salles de classe afin de réduire les risques de transmission de la COVID-19. La task force scientifique de la Confédération préconise, dans un rapport publié le 20 avril 2021, l'achat de tels outils, sous-utilisés actuellement, alors qu'ils sont simples d'utilisation, peu coûteux et efficaces pour alerter les enseignant-es sur un risque réel de transmission du virus par les aérosols.

Les prix de ces capteurs oscillent entre 100 et 200 francs. On peut donc parler d'une solution bon marché. Pour une école comme l'école primaire de Delémont, la plus grande du canton, c'est un investissement de l'ordre de 10'000 francs qui devrait être consenti. Cette précaution, en cas d'aggravation de la pandémie, constituerait un atout non négligeable pour garder les écoles ouvertes, ce qui est un objectif fondamental à atteindre. Au demeurant, même hors crise épidémique, de tels capteurs ont une utilité évidente en matière de santé publique.

D'où nos questions au Gouvernement jurassien :

- 1. Y a-t-il beaucoup d'écoles jurassiennes qui ne sont pas dotées de tels capteurs pour vérifier la qualité de l'air ?**
- 2. Pour les écoles non dotées en suffisance de tels outils, l'État est-il disposé à en assumer l'acquisition pour les mettre à disposition des cercles scolaires qui en auraient besoin ?**
- 3. Plus globalement, considère-t-il comme nous qu'il est essentiel de tout mettre en œuvre pour maintenir les écoles ouvertes ?**

Delémont, le 28 avril 2021

Groupe Vert-es et CS-POP
Rémy Meury

Cosignataires en annexe

Christelle Baconat

Philippe Bassin

Raphaël Breuleux

Ivan Godat

Pauline Godat

Baptiste Laville

Céline Robert-Charrue Linder

Magali Rohner

Christophe Schaffter

Tania Schindelholz

Hanno Schmid

Roberto Segalla

Audrey Voutat